



Association suisse des Amis  
de Sœur Emmanuelle

49, route de Sous-Moulin  
1226 Thônex  
+41 (0)22 348 20 85  
info@asase.org  
www.asase.org



## LETTRE AUX AMIS DE SŒUR EMMANUELLE

N°141

SEPTEMBRE 2020

*« Sache que ton acharnement, en dépit  
des échecs, assurera ton triomphe.  
Crois dans les autres : le même souffle  
de justice les fait tressaillir »*

Chers Amis,

J'espère que l'épidémie et ses conséquences ne vous ont pas affectés trop gravement.

Nous vous prions d'abord de bien vouloir noter **nos nouvelles coordonnées** suite au changement de notre siège social :

**ASASE, 49 route de Sous-Moulin, 1226 Thônex. Tel : + 41 22 348 20 85.**

Notre mail et l'adresse de notre site internet restent inchangés.

Nous remercions chaleureusement Guy Bittar, le frère de notre président, pour avoir gracieusement mis à notre disposition les bureaux de sa société pendant des années !

Par ailleurs, **nous avons procédé à une réfection totale de notre site internet asase.org.**

Je vous invite à y jeter un œil. **Vous pourrez notamment y visionner nos dernières vidéos**, en cliquant sur Galeries / Vidéos / Soudan du Sud.

La deuxième et la troisième vidéos qui apparaissent sur cette page sont particulièrement touchantes.

Vous y ferez connaissance avec Richard, un diplômé 2016 de la formation Electricité du Centre de Formation Professionnelle et de Développement Communautaire de Lologo. Richard a ouvert un petit magasin d'électricité dans la capitale. Il raconte son parcours, qui témoigne de son courage et de sa détermination pour arriver à nourrir sa famille et soutenir ses frères et sœurs, ainsi que ses parents, toujours réfugiés dans un camp en Ouganda.

L'autre vidéo concerne Ajuot (ci-contre), un garçon de 18 ans recueilli six ans auparavant au sein du programme Be In Hope pour enfants des rues. Son témoignage donne une idée des épreuves traversées par ces garçons et du chemin parcouru grâce au programme.



Au Soudan du Sud, l'épidémie a eu des répercussions sur les

activités de notre partenaire local, la Société Saint Vincent de Paul (SVDP), Juba.

Les chiffres officiels concernant les cas (2600) et les morts (47) répertoriés sont à prendre avec des pincettes. La population craint de se manifester en cas d'infection car les conditions de mise en quarantaine sont très mauvaises (à plusieurs dans des containers, sans soins).

Les équipes du Centre de Santé Saint Vincent de Nyarjwa et les instructeurs de la formation Premiers Secours ont réalisé plusieurs campagnes de sensibilisation à Lologo, Luri et Rajaf. Les populations (environ 5000 personnes touchées) ont été encouragées à garder leurs distances sociales, à éviter les poignées de main ainsi que les grands rassemblements sociaux tels que les funérailles, les mariages, etc. 500 affiches ont été aussi distribuées à Lologo et Nyarjwa.

**L'atelier de confection** (ci-contre) produit 13 000 masques pour MSF (Médecins Sans Frontières) et 150 000 masques pour l'UNDP (United Nations Development Programs). Cette dernière production ne génère pas de revenus pour SVDP, mais **65 diplômées de la formation Couture** ont été (et sont toujours) directement rémunérées par l'UNDP (pendant au moins 4 mois). 1000 autres masques ont été



produits pour un groupe local de jeunes appelé « Together for New Africa ».

Enfin une soixantaine de personnes âgées à Lologo et à Nyarjwa ont reçu, pendant le confinement, des produits alimentaires (20 kg de haricots, de riz et 3 litres d'huile), du savon et du gel désinfectant.

Le gouvernement n'a toujours pas autorisé la réouverture des écoles, universités et écoles techniques. En conséquence, **les 25 garçons de BIH n'ont pas repris l'école, et la formation professionnelle est toujours suspendue**. Seules quelques apprenties de la formation Exploitation d'une Ferme Familiale sont engagées dans la production de légumes à Nyarjwa, permettant ainsi à la main-d'œuvre de la ferme de se concentrer sur la culture du maïs.

Comme il paraît de moins en moins faisable de rattraper, sur les mois restants cette année, les 6 mois déjà perdus, les formations interrompues se dérouleront probablement l'année prochaine avec les apprenti(e)s de cette session. SVDP attend la décision officielle du gouvernement, qui sera probablement de reporter l'année universitaire 2020, et de la redémarrer en 2021.

Depuis juin, **SVDP a commencé une enquête de suivi des diplômé(e)s des dix dernières années. Ils ont à ce jour recueilli des informations auprès de 80 diplômé(e)s** et poursuivent l'enquête.

Concernant **les programmes générateurs de revenus**, la ferme fonctionne bien. Des légumes ont été vendus et la première récolte de maïs a commencé début septembre. Les principaux défis ont été le coût élevé du désherbage manuel (le désherbant s'étant révélé inefficace) et certains nuisibles inattendus (écureuils et singes). Deux gardiens supplémentaires ont été embauchés ponctuellement pour gérer ce risque inédit.

En août, 935 poulets de l'unité avicole ont été vendus pour un bénéfice net de 3300\$ et les poules ont commencé à pondre.

Enfin l'atelier de menuiserie a fabriqué 150 pupitres d'école et des armoires pour des particuliers.

**22 personnes sur l'ensemble des effectifs de SVDP ont été licenciées** cette année (la majorité avant l'épidémie), mais l'impact sur la masse salariale ne sera vraiment effectif qu'à partir des mois qui viennent, du fait des indemnités légales importantes (de 4 à 6 mois de salaires).

**En Haïti**, on recense 12 000 cas d'infection et près de 200 morts. Mais là aussi, les chiffres ne reflètent pas la réalité : les gens infectés se cachent, car ils craignent d'être lynchés.

Nos écoles et l'université Jean Price Mars sont ouvertes, mais beaucoup d'élèves et d'étudiants ayant peur, leurs effectifs sont réduits de moitié.

15 donateurs de notre partenaire Haïti Cosmos se sont engagés à **parrainer des étudiants à l'université : 10 CHF par mois pendant 4 ans.**

D'avance, nous vous sommes d'autant plus reconnaissants pour vos dons qu'aujourd'hui **Patrick Bittar** tout le monde est affecté par la crise économique induite par la pandémie. **Directeur d'ASASE**